



Frais de demi-pension 1er trimestre 2020/2021

publié le 12/11/2020

Les factures de demi-pension du 1er trimestre 2020/2021 (septembre à décembre 2020) ont été envoyées ce jour par mail.

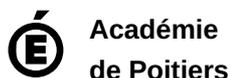
Merci de vous assurer de la bonne réception de cette facture et de vous rapprocher de l'administration dans le cas contraire. Pour les familles ne nous ayant pas transmis d'adresse mail, la facture a été remise à votre enfant par la vie scolaire. Merci de nous communiquer une adresse mail valide.

Pour le règlement, si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique, vous devez régler votre facture auprès de la gestionnaire :

- ▶ soit par chèque, à l'ordre de l'agent comptable du collège de Thénézay
- ▶ soit en espèces

Cette facture est à régler avant le jeudi 26 novembre 2020

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à contacter l'établissement au plus vite



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.